

NOTES SUR

LES GROUPES D'ESPECES ALTITUDINAUX ET LEUR UTILISATION

Commentaires relatifs au contenu du fichier OBS_5b Gr_diff_alt Synth

1. Liste des groupes altitudinaux des espèces différentielles

T11 Thermotolérantes strictes du niveau < 800 m (submontagnardes strictes)

T12 Thermotolérantes préférentielles du niveau < 800 m (submontagnardes préférentielles)

T21 Thermotolérantes strictes du niveau <1100 m (submontagnardes et montagnardes inférieures strictes)

T22 Thermotolérantes préférentielles du niveau <1100 m (submontagnardes et montagnardes inf. préf.)

T31 Thermotolérantes strictes du niveau < 1400 m (submontagnardes, montagnardes inf. et sup. strictes)

T32 Thermotolérantes préférentielles du niveau < 1400 m (submontagnardes, montagnardes inf. et sup. préf.)

C41 Cryotolérantes strictes du niveau > 800 m (subalpines, montagnardes supérieures et inférieures strictes)

C42 Cryotolérantes préférentielles du niveau > 800 m (subalpines, montagnardes sup. et inf. strictes)

C51 Cryotolérantes strictes du niveau > 1100 m (subalpines et montagnardes supérieures strictes)

C52 Cryotolérantes préférentielles du niveau > 1100 m (subalpines et montagnardes sup. préférentielles)

C61 Cryotolérantes strictes du niveau > 1400 m (subalpines strictes)

C62 Cryotolérantes préférentielles du niveau > 1400 m (subalpines préférentielles)

2. Critères de recherches pour attribuer les espèces à un groupe altitudinal

1) Sélection des relevés de nature "forêt soustraite au parcours du bétail" faisant partie du réseau régional systématique de 1 relevé par 16 ha (1 relevé tous les 400 m).

2) Distinction des régions Jura/Côte, Plateau, Alpes.

3) Etalonnage par tranches altitudinales <800 m, 800-1100 m, 1100-1400 m, >1400 m.

4) Sélection des relevés en fonction de la présence de l'espèce, quelque soit son abondance et la strate de développement.

3. Définition des marges d'attribution à un niveau altitudinal

Nombre de présences hors des limites d'un niveau altitudinal $\leq 2\%$ du nombre de relevés total où l'espèce est présente	Attribution au groupe 1 du niveau en cause
Nombre de présences hors des limites d'un niveau altitudinal $> 2\%$ et $< 10\%$ du nombre de relevés total où l'espèce est présente	Attribution au groupe 2 du niveau en cause
Nombre de présences hors des limites d'un niveau altitudinal $> 10\%$ du nombre de relevés total où l'espèce est présente	Déclassement vers le bas ou vers le haut (= niveau suivant)
Synthèse cantonale par espèce	Attribution au groupe présentant les données régionales les plus larges

4. Démarche d'affectation d'une espèce à un groupe altitudinal à partir de la répartition altitudinale pondérée calculée en fonction de l'aire forestière réelle

XXX	Nombre total de présences > 29 , avec gradient de distribution typé	Donnée statistiquement suffisante, espèce significative
?	Nombre total de présences < 10 ou > 9 et < 30 , avec hiatus de distribution	Donnée statistiquement insuffisante pour une affectation
()	Nombre total de présences > 9 et < 30 , sans hiatus de distribution, avec gradient de distribution typé	Donnée utilisable pour pallier à un nombre insuffisant de données dans des cas bien ciblés
-	Nombre total de présences > 29 , avec gradient de distribution non typé	Donnée non qualifiable dans un groupe altitudinal, non utilisable

5. Utilisation des espèces classées par groupes altitudinaux

Les analyses générales de positionnement régional qui recourent à l'ensemble des espèces classées dans un groupe n'apportent guère d'informations originales autres que la confirmation de la pertinence du classement. C'est d'autant plus valable lorsqu'un groupe contient des espèces très fréquentes, cas du groupe des espèces T32 (thermotolérantes submontagnardes et montagnardes préférentielles avec *Coryllus avellana*, *Fraxinus excelsior* et *Lonicera xylosteum*) et C42 (cryotolérantes subalpines et montagnardes avec *Hordelymus europaeus*, *Luzula silvatica*, *Petasites albus*, *Polystichum acuelatum*, *Sorbus aucuparia* et *Vaccinium myrtillus*).

Par contre, la formation de groupes intégrant les indications altitudinales et stationnelles apporte une dimension d'analyse supplémentaire pour autant que les espèces retenues ne soient ni de tendance ubiquistes, ni favorisées par les activités humaines (la plupart des espèces arborescentes, les espèces de pâturage), ni encore différentielles de milieux tels que les blocs et rochers, les marais ou tout autre niche écologique particulière en forte rupture avec le milieu ambiant. Le tableau des groupes d'espèces différentielles de l'altitude (fichier "OBS Gr_diff_alt Synth", onglets "Tabl_Groupes altitudinaux", "Espèces par ordre alphabétique" et "Espèces par groupe") propose un premier niveau de différenciation des espèces adéquates ou non pour des analyses comparatives de répartition de la végétation forestière.

Le régime hydrique du sol et l'altitude forment ensemble un couple de paramètres très significatif de la productivité ligneuse et du choix des essences. A titre d'exemple, la liste des groupes d'espèces intégrant ces paramètres (fichier "OBS_diff_alt Synth", onglets "Esp. gradient hydr. et alt.") constitue utile un instrument d'analyse. Il a notamment servi de base pour construire et structurer les formulaires simplifiés de relevés de végétation.